

PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – Septembre à décembre 2022

LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS, Assistant.e Maternel.le ou Garde d'enfant

A partir de 6 personnes, tous les modules peuvent être organisés à votre demande (Selon date et lieu définis d'un commun accord), n'hésitez pas à nous contacter.

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1^{ère} heure travaillée. C'est automatique.

Ce sont **58 heures** entièrement financées dans le cadre du plan de développement des compétences.

Votre rémunération est maintenue pendant votre formation.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation qui vous est versée directement. Vos frais de vie (*déplacements, hôtels, restaurants*) sont également pris en charge. Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Intitulé	Réf et nbre d'heures	DATES*	Lieu ou Zone géographique
La démarche d'observation auprès de l'enfant	MIDDE21 14H	24/09 et 08/10	PERPIGNAN
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant	MICDE21 14H	24/09 et 08/10	PERPIGNAN
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	MICHAE 21H	01/10 ; 15/10 et 19/11	PERPIGNAN
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	01/10 et 08/10	PERPIGNAN
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	MIFJAE21 14H	01/10 et 15/10	PERPIGNAN
Parler avec un mot et un signe - niveau 1	MIPMS121 21H	01/10 ; 15/10 et 19/11	LE SOLER
Se préparer à sa fonction de tuteur	MITU 21H	22/10, 26/11 et 3/12	PERPIGNAN
Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	MIEE21 21H	08/10, 22/10 et 19/11	SAINTE MARIE LA MER
Gérer son stress en situation professionnelle (Adoptez la zen attitude)	MISSP 14H	08/10 et 15/10	PERPIGNAN
Eveil musical et artistique	MIEMA21 14H	15/10 et 19/11	ARGELES SUR MER
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	MICSEFG21 14H	15/10 et 19/11	PERPIGNAN

PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – Septembre à décembre 2022

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	15/10 et 19/11	CERET
Préparer son entretien de renouvellement (Droits et devoirs dans l'exercice de son métier - sur deux jours)	AMRPMI 14H	22/10 et 19/11	CANET EN ROUSSILLON
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	MICE21 14H	19/11 et 03/12	PERPIGNAN
Gérer son stress en situation professionnelle (Adoptez la zen attitude)	MISSP 14H	19/11 et 26/11	SAINT PAUL DE FENOUILLET
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	MISE21 14H	19/11 et 26/11	SAINT NAZAIRE
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	MIEMSE 14H	26/11 et 03/12	ARGELES SUR MER
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	MICDCE 14H	03/12 et 10/12	ESPIRA DE L'AGLY
Contes et histoires à raconter (Proposer la lecture individuelle au jeune enfant)	MICHR 14H	03/12 et 10/12	PERPIGNAN
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	MIAAQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	MIPSSEF 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement	MIPAP 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	MIPMD 21h	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	MICIE21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Construire son projet d'accueil	MIPA 21H	Premier trimestre 2023	Lieu à définir en fonction des demandes
Démarche d'études de besoin à la création d'une MAM	AMEBMAM21 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Développement et troubles du langage	MIDTL 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes

PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – Septembre à décembre 2022

Equilibre alimentaire et cuisine au quotidien	MIEACQ 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Favoriser la bienveillance envers les enfants, prévenir les « douces violences »	MIBEP 21H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'analyse des pratiques professionnelles : démarches et séances	MIAPP21 7 séances de 2h	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
L'apprentissage de la langue des signes française	MILDS 35H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
La démarche d'observation auprès de l'enfant	MIDDE 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur	MIERPE 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Maltraitance et enfance en danger	MIMED 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Parler avec un mot et un signe - niveau 2	MIPMS21	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	AMRPMI 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	MITAE 14H	A définir en fonction des demandes	Lieu à définir en fonction des demandes
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	MISE0-3ans 35H	A définir	Lieu à définir en fonction des demandes
Intitulé SECOURS	Réf et nbre d'heures	DATES	Lieu ou Zone géographique
Recyclage SST*	MIRSST 7H	17/09	LE SOLER
Recyclage SST	MIRSST 7H	24/09	CERET
Préparation SST	MISST 14H	24/09 et 08/10	PERPIGNAN
Préparation SST	MISST 14H	26/11 et 03/12	PERPIGNAN
Recyclage SST	MIRSST 7H	26/11	A définir en fonction des demandes
Recyclage « Acteur prévention secours » aides et soins à domicile	MIRAPS 7H	A définir en fonction des demandes	A définir en fonction des demandes

PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – Septembre à décembre 2022

Préparation du certificat PRAP - option 2S*	MIPRAP 21H	A définir en fonction des demandes	A définir en fonction des demandes
Recyclage du PRAP - option 2S	MIRPRAP 7H	A définir en fonction des demandes	A définir en fonction des demandes

* **Nous contacter pour toute demande ne figurant pas sur la programmation qui est évolutive.**

* **SST : Sauveteur Secouriste du Travail**

* **Recyclage pour les personnes déjà titulaires d'un certificat SST de moins de 2 ans, merci de nous fournir une copie de votre certificat SST ou votre attestation de fin de formation.**

* **PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique » option 2S**

**Nous sommes à votre écoute, pour tout renseignement, IRTS – FC Petite Enfance –
 Référentes administratives : Marylise.capdevielle@faire-ess.fr, tel : 04 67 07 80 69
 ou jessica.kaminski@faire-ess.fr, 04.34.08.73.76
 Référent pédagogique : Valérie BODARD – valerie.bodard@faire-ess.fr**

Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS au moins 20 jours avant le début de la formation à l'adresse suivante :

**IRTS Montpellier – Formation des Assistants Maternels
 1011 rue du Pont de Lavérune
 CS 70022
 34077 MONTPELLIER CEDEX 3**

Merci de joindre obligatoirement les pièces justificatives à votre dossier :

- Copie du dernier bulletin de salaire pajemploi (moins de 3 mois avant le début de la formation) au nom de l'employeur facilitateur déclaré.
- Copie de votre agrément en cours de validité.
- Copie d'une pièce d'identité.
- Relevé d'identité bancaire.
- *Pour la formation Recyclage SST, joindre en plus une copie de votre certificat SST.*

En cas de désistement nous vous remercions de nous informer par mail ou téléphone.



Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Assiant.e.s Maternel.le.s ou Garde d'enfants du particulier employeur qui partent en formation dans le cadre du plan de développement des compétences recevront directement les frais de vie et rémunération auxquels ils-elles peuvent prétendre durant la formation. Ainsi, pour tenir compte des évolutions mais également simplifier la complétude, les bulletins d'inscription ont été modifiés, merci d'utiliser la version de janvier 2022.

PROGRAMMATION – PYRENEES ORIENTALES – Septembre à décembre 2022



Informations complémentaires et catalogue de formation sur notre site : <https://www.faire-ess.fr/>